

En 2020, l'économie bretonne a été moins affectée par la crise que l'économie française

En 2020, les mesures exceptionnelles de lutte contre la pandémie de Covid-19 bouleversent la vie économique et sociale, en France comme à l'étranger. Dans ce contexte, les répercussions économiques prennent une ampleur inédite. La Bretagne n'y échappe pas mais les contrecoups y sont globalement moins prononcés que dans l'ensemble du pays.

L'activité économique au rythme de la crise sanitaire

En 2020, l'activité économique de la France recule de 8,0 %, avec de grandes disparités mensuelles au gré de l'intensité des restrictions sanitaires. Durant le premier confinement, très strict, mis en place entre le 17 mars et le 11 mai, le creux d'activité le plus marqué se situe en avril. En France, le volume d'heures rémunérées des salariés chute de 33 % par rapport à avril 2019. En Bretagne, il diminue de 31 % ► **figure 1**. Il s'effondre ce même mois nettement plus dans certains secteurs quasiment à l'arrêt : - 82 % dans l'hébergement-restauration et - 50 % dans la construction.

À partir de mai, le déconfinement progressif entraîne une reprise de l'activité. Le volume d'heures rémunérées en Bretagne rebondit alors et se situe quasiment au même niveau qu'un an auparavant entre juillet et octobre, excepté dans l'hébergement-restauration où il demeure inférieur d'environ 10 % à son niveau de 2019. Au niveau national, le rebond des heures rémunérées pour cette même période est moins prononcé que dans la région, en particulier dans l'hébergement-restauration (autour de - 20 %).

Lors du second confinement - entre le 30 octobre et le 15 décembre -, l'activité est moins affectée qu'au printemps. En novembre, le volume d'heures rémunérées en Bretagne est inférieur de 7 % à celui de novembre 2019 (- 10 % au niveau national).

Par ailleurs, le contexte mondial de pandémie affecte les échanges extérieurs. En Bretagne, les exportations en 2020 reculent de 10,5 % par rapport à 2019. Ce recul est moins marqué pour les produits agroalimentaires (- 6 %), premier poste à l'export de la région, mais il est très important dans l'automobile (- 33 %) et les biens d'équipement (- 24 %). Les importations bretonnes se contractent de 9,6 %, en particulier celles en produits pétroliers (- 43 %).

Des à-coups très nets pour la consommation des ménages

Parmi les conséquences inédites des mesures sanitaires, figurent également les effets sur la consommation des ménages, freinée par les fermetures des commerces « non essentiels », cafés,

restaurants, lieux de loisirs et culture. En témoignent les fortes variations hebdomadaires des montants des transactions par carte bancaire (CB) en face à face ► **avertissement**. Durant la semaine qui précède le premier confinement (du 9 au 15 mars), ces montants traduisent un comportement de stockage de la part des ménages. Ils augmentent en effet de 11 % par rapport à la même semaine en 2019 (+ 8 % en France) ► **figure 2**. Les transactions s'effondrent ensuite jusqu'à la fin du confinement. Elles atteignent un point bas durant la semaine du 23 au 29 mars, avec des montants inférieurs de 53 % à ceux de 2019 en Bretagne (- 58 % en France). Lors du déconfinement, elles remontent fortement et se maintiennent jusqu'en octobre. En Bretagne, les montants des transactions par carte bancaire durant cette période sont supérieurs d'environ 10 % à ceux de 2019, un peu plus qu'au niveau national. Pendant le second confinement, les transactions chutent moins qu'au printemps, entre 25 % et 33 % en dessous du niveau de 2019. Enfin, elles se redressent très nettement à la mi-décembre, à un rythme de nouveau plus prononcé qu'au niveau national.

La crise touche aussi fortement le marché automobile. Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs recule de 17,8 % en Bretagne (- 23,2 % en France). La baisse est plus prononcée pour les véhicules particuliers (- 20,4 %) qui constituent les trois quarts des immatriculations de la région.

Les restrictions de déplacement réduisent drastiquement le trafic aérien. Les aéroports bretons enregistrent deux tiers de passagers de moins qu'en 2019. Ce recul est similaire au niveau national.

L'emploi salarié breton recule moins qu'en France

Dès le début de la crise, les pouvoirs publics mettent en place des mesures de soutien à l'emploi. Il s'agit par exemple du dispositif d'activité partielle renforcé en 2020. Le recours à l'activité partielle est massif de mars à mai ► **figure 3**. Il culmine en avril avec 355 000 salariés concernés par une demande d'indemnisation. Cela représente environ 38 % de l'emploi salarié privé en Bretagne (42 % en France). À partir de juin, le recours au dispositif diminue fortement : il concerne moins de 50 000 salariés de juillet à octobre. Suite à la mise en place du second confinement, il

double en novembre, sans retrouver les niveaux enregistrés au printemps.

Au total, en 2020, la Bretagne perd près de 4 000 emplois salariés, soit un repli de 0,3 % après sept années consécutives de hausse. Le net rebond du deuxième semestre (+ 22 700 emplois) ne compense pas la forte chute du premier semestre (- 26 500). Le recul en 2020 est toutefois nettement moins élevé qu'au niveau national (- 1,1 %).

Jusqu'alors principal moteur des créations d'emplois, le tertiaire marchand en perd 10 000 en 2020 (- 1,8 %). Sont particulièrement touchés l'hébergement-restauration (- 5 300 emplois, soit - 10,7 %), les services aux ménages (- 2 900 emplois, soit - 5,0 %) et l'intérim (- 2 400 emplois, soit - 5,4 %). L'emploi industriel recule également, en baisse de 0,9 % en 2020 (- 1 500 emplois). Tous les secteurs industriels sont touchés, mais l'industrie agroalimentaire résiste mieux (- 0,1 %).

Dans la construction, l'emploi continue d'augmenter en 2020 (+ 2,2 %, soit + 1 700 emplois). Le tertiaire non marchand gagne 5 900 emplois (+ 1,4 %), tiré par les activités liées à la santé (+ 3,0 %). Dans l'agriculture, l'emploi se maintient (+ 0,4 %).

Dans les départements de la région, les effets de la crise sur l'emploi diffèrent. La baisse de l'emploi est plus marquée en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère (- 0,4 %) que dans le Morbihan (- 0,2 %). L'emploi est stable dans les Côtes-d'Armor.

Des demandeurs d'emploi plus nombreux

En Bretagne, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C augmente de 3,7 % en 2020, un peu moins qu'au niveau national (+ 4,5 %). La demande d'emploi en Bretagne augmente de 7,6 % en catégorie A (sans activité), alors qu'elle recule de 1,0 % en catégories B et C (avec activité réduite). La hausse de la demande d'emploi totale est plus prononcée en Ille-et-Vilaine (+ 5,7 %) que dans les autres départements : + 2,8 % dans le Finistère et le Morbihan, + 2,6 % dans les Côtes-d'Armor.

Malgré une demande d'emploi en forte hausse en 2020, le taux de chômage en Bretagne baisse de 0,2 point. Cette baisse traduit un effet des confinements sur la disponibilité et/ou la recherche d'emploi des personnes sans emploi. Le taux de chômage s'établit à 6,5 % de la

population active bretonne au 4^e trimestre 2020 et demeure le plus faible des régions françaises. En France, il s'élevé à 8,1 % de la population active et recule de 0,1 point sur un an. Fin 2020, l'Ille-et-Vilaine conserve le taux de chômage le plus faible des départements bretons : 6,3 %, comparé à 6,7 % dans le Finistère et le Morbihan et 6,8 % dans les Côtes-d'Armor.

Entreprises : hausse des créations, chute des défaillances

La dynamique entrepreneuriale subit un coup de frein en 2020. Elle reste toutefois en légère hausse (+ 3,1 %, après + 19,0 % en 2019) et atteint un nouveau record. Parmi les 28 200 entreprises créées en 2020 dans la région, les micro-entrepreneurs restent majoritaires (58 %). Les aides de l'État destinées à soutenir les entreprises limitent de manière inédite les défaillances d'entreprises, en Bretagne (- 38,3 %) comme en France (- 38,9 %).

Une activité au ralenti dans le tourisme, résiliente dans la construction, en demi-teinte sur les marchés agricoles

La fréquentation des hôtels bretons baisse de 38 % en 2020, moins qu'en France (- 51 %). Après un printemps difficile, elle se redresse durant la période estivale. Elle atteint 90 % de son niveau de l'été 2019 dans la région, alors qu'elle se limite à 66 % en France. Dans l'hôtellerie comme dans la restauration, les résultats satisfaisants de la saison d'été en Bretagne soutiennent le chiffre d'affaires annuel.

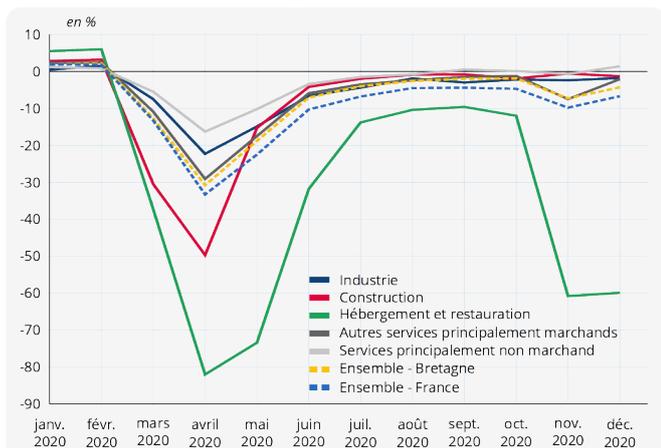
La construction neuve en Bretagne affiche en 2020 un dynamisme en net contraste par rapport au niveau national. Les mises en chantier de logements neufs augmentent de 4,5 % dans la région alors qu'elles reculent de 8,1 % en France. De même, les autorisations de construire se maintiennent en Bretagne (+ 0,7 %), tandis qu'elles plongent au niveau national (- 13,9 %).

Dans l'agriculture, les marchés sont diversement impactés par la crise, en lien avec les perturbations à l'export, les fermetures de la restauration hors domicile et le report vers la consommation à domicile. Les prix augmentent pour la plupart des légumes et pour les céréales. À l'inverse, en baisse à partir d'avril, le prix du lait payé aux producteurs bretons recule de 1,1 % en 2020. Pour le porc, si le marché reste soutenu, son cours diminue de 7,2 % par rapport au pic de 2019. Du côté des bovins, les cotations des vaches laitières sont favorisées, contrairement à celles des veaux de boucherie. Concernant la volaille, la filière est globalement épargnée par la crise. Le prix des œufs de consommation poursuit son repli. ●

Auteurs :

Valérie Mariette, Agnès Palaric (Insee)

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Bretagne

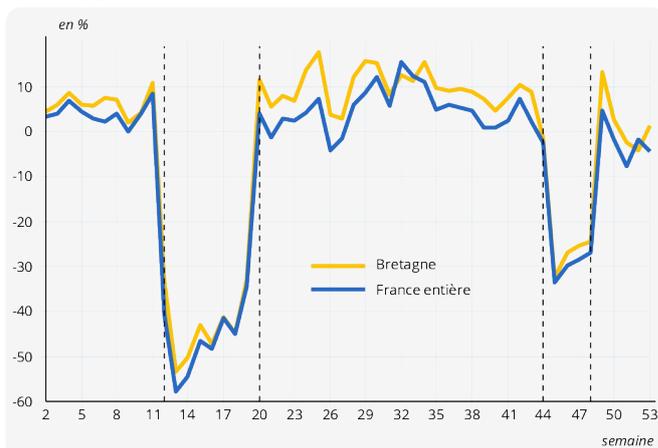


Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : DSN - traitement provisoire, Insee.

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions 2020 par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019

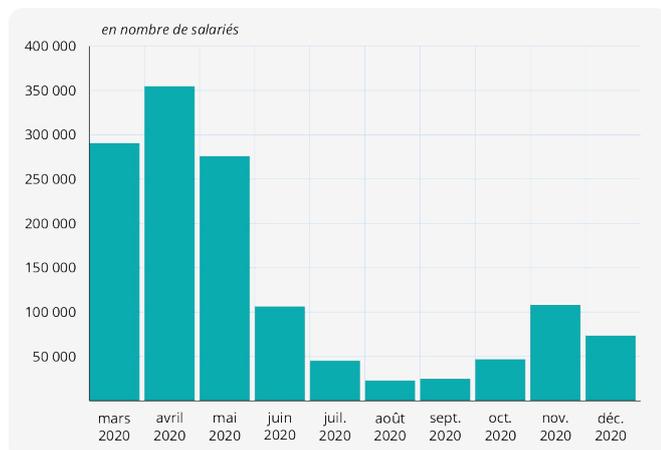


Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements.

Champ : France.

Sources : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

► 3. Activité partielle : nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation - Bretagne



Note : données mensuelles brutes, provisoires pendant un an.
Source : ASP-DGEFP-Dares - Extraction du SI APART du 19 avril 2021.

Avertissement

Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de -3,5 % et -4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation des ménages ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à -8,0 % en 2020¹ ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (-8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (-5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement -9,8 % et -10,8 %).

Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle

de la consommation des ménages², de -3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de -2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à -1,1 point : les exportations ont en effet davantage diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens).

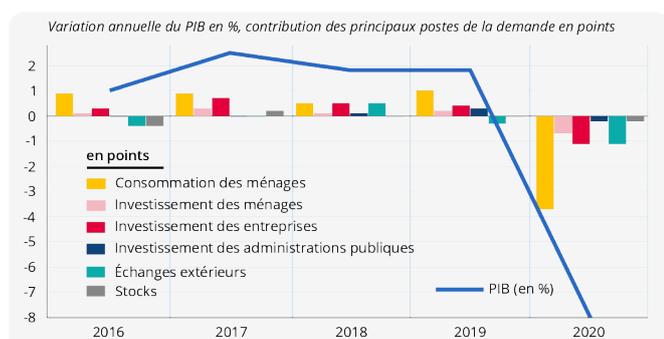
Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au mois d'avril, à environ -30 % (en écart au niveau d'avant-crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de -3 % par

rapport à son niveau d'avant-crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à -7 % en écart à l'avant-crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins des différences selon les branches ► **figure 3**. La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (-42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (-28 %) et les services de transport (-23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (-16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (-23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ -1 point.

► 1. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



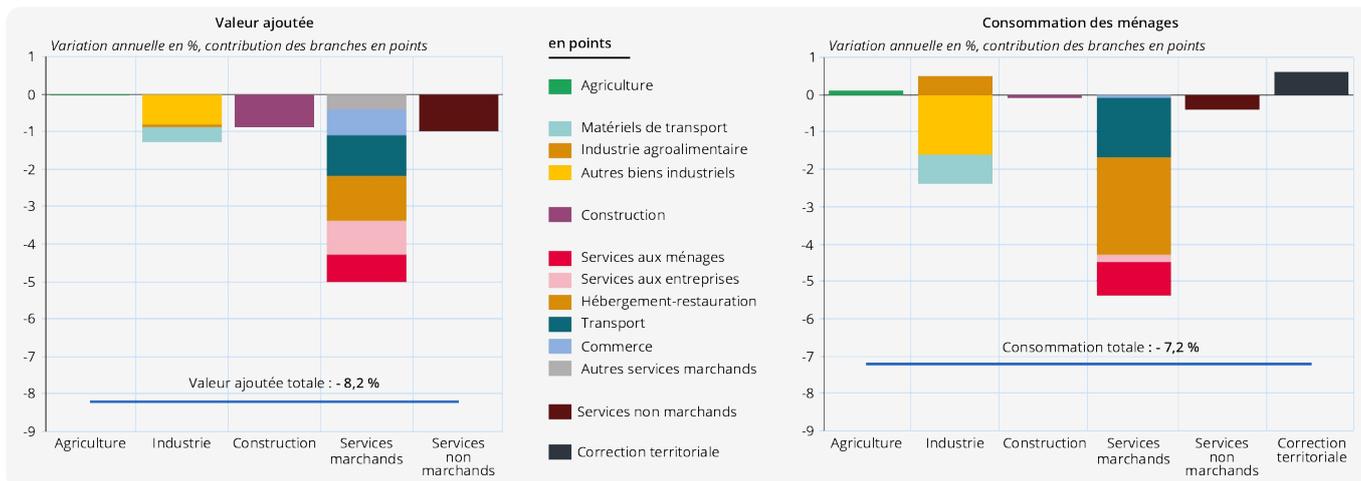
Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).
Lecture : en 2020, le PIB a diminué de -8,0 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de -3,7 points.
 Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

► 2. Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au quatrième trimestre 2019



Lecture : en novembre, l'activité économique a été en retrait d'environ -7 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019.
 Source : calculs Insee à partir de sources diverses.

► 3. Variation annuelle et contribution des branches en 2020



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).
Lecture : en 2020, la valeur ajoutée totale a baissé de - 8,2 % ; l'hébergement-restauration a contribué à cette baisse à hauteur de - 1 point.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés³.

Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de

chômage⁴. Ces effets « en trompe-l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

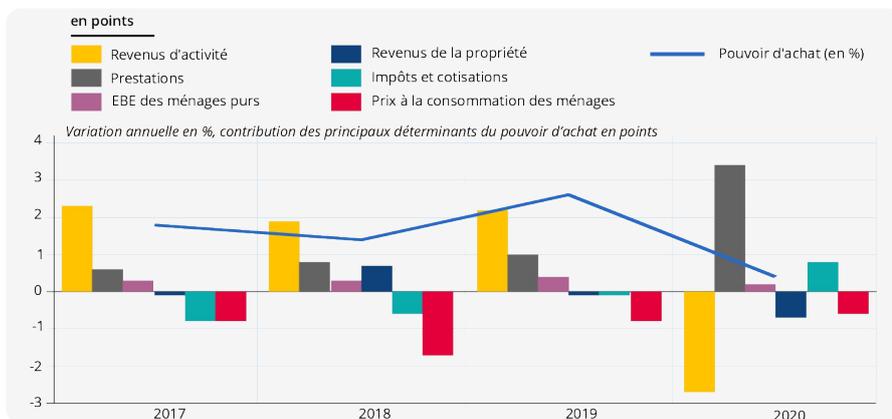
Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété (- 12,6 %) - reflétant en particulier le recul des dividendes

versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► **figure 4** ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

Auteur :
Aliette Cheptitski (Insee)

► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contribution de ses principaux déterminants



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).
Lecture : en 2020, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti à 0,4 % ; les revenus d'activités ont contribué à hauteur de près de - 3 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

1 - Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

2 - Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

3 - Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

4 - Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.